



Droits d'auteur/Propriété intellectuelle

Par **Chojnacki Caroline**, le **20/04/2017** à **19:01**

Bonjour,

Je poursuis actuellement des études de design graphique, et pour mon projet de fin d'année je dois établir un dossier d'éco/droit concernant le produit pour lequel je conçois le graphisme (c'est un projet fictif).

Mon projet consiste à réaliser un jeu des 7 familles sur le thème du design, il aurait un but pédagogique et donc je voudrais y introduire les œuvres phares de chaque décennie du XXème siècle dans les domaines du design graphique, design de mobilier, architecture etc. Par exemple pour représenter la chaise LC2 du Corbusier, je veux la redessiner sous forme vectorielle, serait-ce donc une œuvre composite ? Et ai-je le droit de redessiner son œuvre ? Que dois-je mentionner? Etc
Je suis complètement perdue.

Merci